Les 4 raisons qui incitent les entreprises à souscrire

1. Protéger le dirigeant : Exposition majeure en responsabilité



3. Anticiper la crise

Le risque cyber n'est jamais isolé, c'est tout l'éco-système qui est concerné

2. Cash:

Disposer des fonds nécessaires en cas d'attaque

4. Méthode:

Ne pas rester seul, s'appuyer sur une solide alliance de partenaires



Quand l'entreprise subit une cyber-attaque...

Concrètement,

que se passe-t-il?



Contacts

Gilles Collin: 06 64 20 85 70

Vassil Manoïlov: 06 88 23 23 00









Le risque cyber est aujourd'hui le principal danger pour les entreprises

Constat N°1 : le cyber-risque constitue une menace majeure pour les PME

Les chefs d'entreprises le savent, ... ou pas. La probabilité de subir une attaque informatique est supérieure à toutes les autres éventualités (incendie, infraction, etc)



Constat N°2 : le coût total d'une attaque informatique est méconnu des dirigeants et systématiquement sous-estimé

Les conséquences d'une cyber-attaque sont nombreuses, coûteuses, et souvent difficiles à anticiper (gestion de crise, perte d'exploitation, atteinte à la réputation, etc)

Constat N°3 : l'expérience démontre qu'en cas d'attaque cyber, les entreprises sont particulièrement démunies et ignorent l'étendue des actions à mener.



L'Assurance Cyber constitue une réponse financière efficace

Avantage N°1 : ne pas avoir à payer les coûts directes et indirects sur Fonds Propres !

Avantage N°2 : au lieu d'être seul, vulnérable et dans le doute, mieux vaut avoir des partenaires expérimentés.

En cas d'attaque, un simple appel téléphonique déclenche automatiquement le processus complet de mise sécurité de l'entreprise.

Il est aujourd'hui nécessaire pour le dirigeant de faire de nouveaux arbitrages en matière de risk-management

... et de gestion du risque cyber en particulier.

